

RAPPORT DE MISSION

ACCOMPAGNEMENT DE L'ARRET TEMPORAIRE DES TRAVAUX D'INVENTAIRE D'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE YOKO



Projet	Projet Forêt Environnement (ProFE)
PN	16.2032.7-002.01 (40%) / 16.2032.7-001.01 (60%)
Code Activité	1.08.007 (Output 1 : 100%)
Période	Du 19 au 22 mars 2022
Lieu	Forêt Communale de Yoko
Responsable de l'activité	☞ André Mveimané, CTJr. GIZ-ProFE
Accompagné de	☞ Aurélien NDYE, Stagiaire GIZ-ProFE ☞ Et Edwin Besong, Chauffeur GIZ ProFE

TABLE DE MATIERES

TABLE DE MATIERES.....	2
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
2. OBJECTIF GLOBAL DE LA MISSION	3
3. METHODOLOGIE	3
4. RESULTATS ATTENDUS.....	4
4.3. Vérification de la qualité de prestation de GTG.....	8
4.3.1. Organisation technique du prestataire.....	8
5.3.2. Qualité de Layonnage	8
5. Conclusion et recommandations	9
5.1. Conclusion.....	9
5.2. Recommandations	9
ANNEXES	10

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement de la forêt communale de Yoko, la GIZ-ProFE a recruté le bureau d'étude GTG pour la réalisation des travaux d'inventaire d'aménagement conformément au plan de sondage, aux normes en vigueur (Directives MINFOF de Juillet 2019) et aux exigences de GIZ-ProFE. Les travaux terrains ont démarré le 17/01/2022. Cependant, non seulement le délai de validité du contrat a expiré mais également, la prestation actuelle de GTG a entièrement consommé la première tranche qui lui a été octroyée par la GIZ-ProFE. Afin de recontractualiser un nouveau contrat qui permettra au prestataire de poursuivre et finaliser les travaux d'inventaire de la FCY, il a été jugé urgent d'arrêter temporairement les travaux terrain.

2. OBJECTIF GLOBAL DE LA MISSION

L'objectif global de la présente mission était de s'assurer de la suspension des travaux terrain et de la sortie de l'équipe technique GTG de forêt

3. METHODOLOGIE

La mission s'est déroulée du **19 au 22** mars 2022. Elle a coïncidé non seulement avec la présence de l'équipe de contrôle interne GTG en forêt, mais également avec la finalisation de l'implantation et du comptage du layon 6. L'équipe GIZ-ProFE a saisi cette situation pour tenir une réunion d'information avec le chef de Brigade GTG, le Coordonnateur des travaux terrain et le Superviseur Technique pour les informer de la situation contractuelle de GTG, donc, l'urgence d'arrêter temporairement les travaux. Ensuite, tous les membres d'équipes ont été convoqué pour tenir une réunion à l'issue de laquelle, les modalités pratique de sortie de forêt ont été annoncées et exécutées. L'équipe GIZ-ProFE a également profiter de cette séance de travail pour avoir une évaluation globale des prestations de GTG depuis la période de lancement des travaux jusqu'à la période d'arrêt temporaire (20/03/2022).

Par ailleurs, l'équipe GIZ-ProFE a procédé à la vérification de la conformité de l'organisation technique de l'équipe aux orientations techniques données par la GIZ-ProFE et la conformité de l'implantation du layon 6.

4. RESULTATS ATTENDUS

4.1. Réunion d'information en prélude de la suspension temporaire des travaux

Il était question d'informer le chef de Brigade GTG, le Coordonnateur et le Superviseur Technique de la situation contractuelle de GTG et de l'urgence d'arrêter temporairement les travaux terrain. A l'issue de cette réunion, tous les membres d'équipes ont été mis au courant de la situation



Figure 1: Début de sortie des techniciens de forêt

et des modalités pratiques de sortie ont été développés. Ainsi, l'équipe GIZ-ProFE a accompagné la sortie de GTG de forêt en date du 20/03/2022.

4.2. Evolution globale des prestations de GTG

GTG a presté pendant 65 jours sur le terrain (du 17/01/2022 au 23/03/2022). Les travaux ont été réalisés de façon séquentielle tels que présentent les tableaux ci-dessous. Durant ces périodes, les résultats suivants ont été atteints :

- 18760m constituant les segments des limites artificielles de la FCY ont été ouverts et badigeonnés conformément aux normes en vigueur. Cependant, conformément au plan de sondage les segments des limites artificielles ont une longueur totale théorique de 17410m. Il ressort une différence de longueur de 1350m qui est due à conformité de l'implantation des points limites B1, F et K au plan de sondage.
- Les 06 premiers layons du plan de sondage sont entièrement implantés : ces layons sont bien positionnés à partir de leurs points de départ (90°E). Le dégagement étant rectifié, les layons traversent perpendiculairement les layons de bases, le chainage de certains layons étant corrigé, les parcelles de comptage floristiques sont désormais bien positionnées. Concernant l'implantation des portions des layons de bases, elles sont globalement bien implantées de leurs points de départ, bien positionnées (180°S) et bien dégagées, ces portions sont rectilignes et bien chaînées.
- 342 parcelles sont effectivement comptées, soit un taux de 45.90%. A l'issus de la vérification précédente, la prestation est globalement satisfaisante d'autant plus que GTG a doté les compteurs d'une planche dendrométrique pour la mensuration des arbres à très haut contreforts. Mais attention à ne pas confondre de temps à autre des jeunes forêts de galerie à certaines savanes arborées au risque de surestimer le

nombre de parcelles à compter en strate forêt. Également, les botanistes doivent obligatoirement ceinturer toutes les tiges présentes dans chaque parcelle de comptage.

Les tableaux ci-dessous résument globalement l'évolution de chaque activité, de la période du lancement des travaux (17/01/2022) jusqu'au 19/03/2022.

Tableau 1: Evolution du comptage floristique

Période	Parcelle Totale à compter	Parcelles comptées	Taux	Nombre de personne	Production moyenne jour (Parcelle)	Jours effectifs de travail	Jours Non-production			Jours totaux de travail
							Entrée et sortie de forêt	Jours de préparations	Jours perdus faute d'organisation	
Du 1/02 au 28/02	745	259	33.85%	9	14	18	3	3	4	28
12-22/03		83	10.85	10	11.83	7	3	2	---	12
		342	45.90			13.68	25	6	5	4

Tableau 2: Evolution de la délimitation et badigeonnage

Période	Distance ouverte (m)	Nombre de personne	Production moyenne jour (m)	Jours effectifs de travail	Jours Non-production		Jours totaux de travail
					Entrée et sortie de forêt	Jours de préparations	
Du 11/02 au 07/03	18760	9	938	20	3	2	25

Tableau 3: Evolution du layonnage (L1-L6)

Période	Distance ouverte (m)	Nombre de personne	Production moyenne jour (m)	Jours effectifs de travail	Jours Non-production		Jours totaux de travail
					Entrée et sortie de forêt	Jours de préparations	
17/01-06/02/22	63390	11	3336	19	2	/	21

19- 31/01/22	33386	11	3035	11	2	2	15
11- 22/03/22	18000	10	3000	6	4	2	12

4.3. Vérification de la qualité de prestation de GTG

4.3.1. Organisation technique du prestataire

GTG a relancé le layonnage le **12/03/2022** avec l'affectation d'un nouveau technicien boussolier en remplacement du précédent. La sous-équipe layonnage maintient une avance d'environ 2km sur le comptage. Ce



Figure 2: Campements des deux sous-équipes (à gauche layonnage/faunifique et à droite sous-équipe comptage)

rythme de travail permet aux deux sous-équipes d'utiliser un même campement telle que présente la Figure 2.

GTG a finalement mis la planchette de mesure à la disposition de la sous-équipe de comptage (Figure 3). Un porte-plaque a donc été recruté à cet effet. En plus du contrôle permanent du Superviseur technique, l'équipe de contrôle interne a démarré le contrôle des travaux la semaine du 14 au 20 mars 2022. Ceci améliore considérablement la qualité de l'organisation technique de GTG, et par conséquent, une satisfaction aux exigences de GIZ-ProFE.



Figure 3: Ouvrier tenant la planchette dendrométrique

5.3.2. Qualité de Layonnage

L'appréciation générale de l'activité est présentée dans le Tableau 4.

Tableau 4: L'appréciation des travaux de layonnage des portions L6

Activités	Appréciations
Implantation	Bien
Positionnement du point de départ	90°E
Dégagement	Rectifié et Bien
Chainage	Bien corrigé
Rectitude	Bien

Il ressort de ce tableau que les portions de layon 6 sont bien positionnées, rectilignes et bien dégagées. Le point de départ du layon est également bien positionné et traverse perpendiculairement la LB1.

5. Conclusion et recommandations

5.1. Conclusion

D'une façon générale, GTG s'est globalement bien conformé aux exigences d'organisation techniques de GIZ-ProFE. GTG s'est également bien adapté au modèle d'inventaire appliquée à la FCY par conséquent la qualité de la prestation est déjà satisfaisante. Mais compte tenu de l'expiration de la validité du contrat GTG, il a été jugé nécessaire de suspendre temporairement les travaux terrain afin de recontractualiser un nouveau contrat qui permettra au prestataire de poursuivre et finaliser les travaux d'inventaire de la FCY. C'est ainsi que les dates 19/03/2022 et 20/03/2022 ont respectivement marquée l'arrêt des travaux et la sortie de l'équipe technique de forêt.

5.2. Recommandations

A présent,

GTG doit :

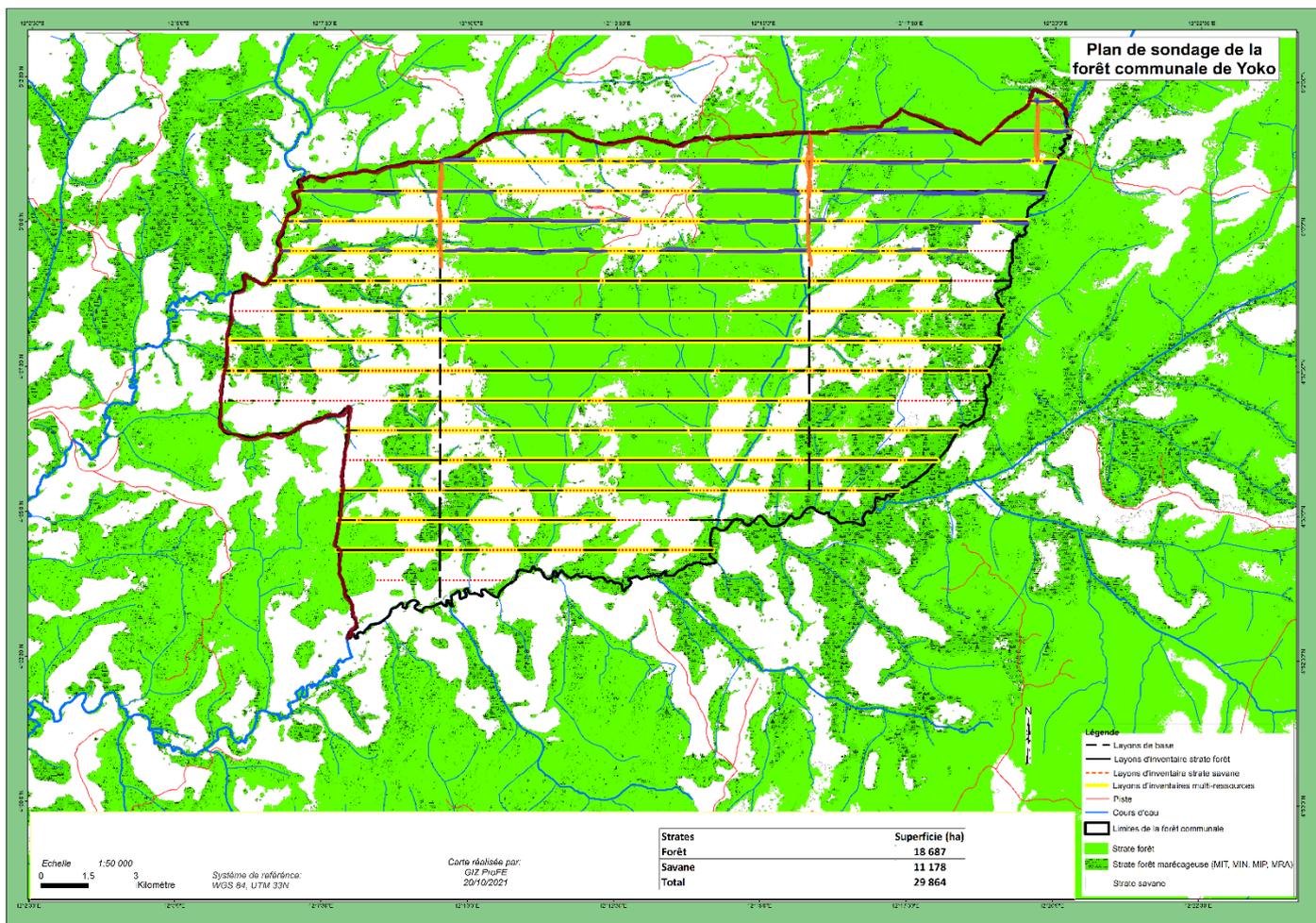
- Mettre à la disposition de GIZ-ProFE une copie des fiches comptage floristique et fauniques
- Préparer un rapport technique des travaux terrain

CFC doit : Envoyer la lettre de demande de réception des deux premiers layons de comptage et l'adresser au Délégué Régionale MINFOF du Centre.

GIZ-ProFE doit : Reformaliser le contrat de GTG avant la période de crue pour éviter des éventuels biais due aux débordements de certaines rivières constituant limites naturelles.

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des travaux d'inventaire d'aménagement de la FC



Annexe2 : Photos de terrain



Préparation de la sous-équipe de comptage à la sortie



Préparation de la sous-équipe layonnage-comptage faunique à la sortie de forêt



Début de sortie des techniciens



Embarquement des techniciens pour le village riverain Nyem